



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante et unième session
Macao RAS, République Populaire de Chine, 8-13 avril 2019

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS AINSI QUE DES ACTIVITÉS DE LA JMPR 2018

(Préparé par la FAO et l'OMS)

POUR INFORMATION

Atelier FAO/OMS/OCDE sur l'harmonisation de la définition pour les résidus

1. Dans le cadre des efforts visant à améliorer l'harmonisation internationale des méthodes, un atelier mixte FAO/OMS/ECDE s'est tenu à Genève du 3 au 7 décembre 2018. Au cours de cet atelier, les experts ont poursuivi la discussion sur la façon de progresser et ont conclu que pour la définition de résidu (RD) aux fins de l'évaluation des risques, un certain nombre de points qui restent ouverts à la discussion bénéficieraient d'études de cas pour mieux renseigner les positions par exemple: 1) la sélection des métabolites à inclure dans la RD, 2) la définition de charge toxicologique, et 3) le besoin lié aux différentes stratégies entre l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA/AESA) et les autres organisations suite aux différences dans les données disponibles au moment de l'évaluation.
2. La présente section doit être abordée conjointement avec le Point 3 de l'ordre du jour (CX/PR 19/51/3-Add.1).

Évaluation de l'exposition alimentaire probabilistique aigüe pour les pesticides

3. Le cadre FAO/OMS pour les avis scientifiques a recueilli des programmes de suivi des pesticides et des données de consommation alimentaire individuelle afin de réaliser une évaluation probabilistique de l'exposition aigüe pour 47 pesticides ayant une dose de référence aigüe. Les données ont été soumises par le Brésil, le Canada, l'Union européenne (UE) et les États-Unis d'Amérique. Un comité scientifique a été établi pour assurer la qualité et la transparence de l'évaluation confiée à un consultant indépendant. Les résultats sont présentés à la 51^{ème} session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR51) dans un document distinct pour soutenir l'examen continu de l'équation de l'Apport à court terme estimatif international (ACTEI).
4. La présente section devrait être abordée conjointement avec le Point 9 de l'ordre du jour (CX/PR 19/51/14).

Emploi des antimicrobiens dans l'agriculture végétale

5. Une consultation mixte FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques biologiques (JEMRA) s'est tenue, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale ((OIE), sur le thème de la Résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire: Rôle de l'environnement, des cultures et des biocides, Rome, Italie, 11-15 juin 2018. Les experts ont noté le rôle potentiel de l'emploi des antimicrobiens et du cuivre dans la production végétale pour la contribution à la résistance antimicrobienne et à la contamination environnementale, ainsi que le manque de données disponibles pour l'évaluation des risques. Un rapport a été préparé, et une étude de suivi a été lancée pour la collecte pilote de données sur l'emploi des antimicrobiens dans l'agriculture végétale dans plusieurs pays à revenus faibles et intermédiaires. Les conclusions de cette étude sont attendues avant la fin de 2019.
6. La présente section devrait être abordée conjointement avec le Point 2 de l'ordre du jour (CX/PR 19/51/2).